



**PRÉFET  
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**RECUEIL  
DES  
ACTES ADMINISTRATIFS**

**DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ  
ET DE LA LÉGALITÉ**

**N° Spécial  
2023**

**03 juillet**

**PRÉFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**N° Spécial DCL du 03 juillet 2023**

**SOMMAIRE**

<b>Arrêtés</b>	<b>Date</b>	<b>DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ</b>	<b>Page</b>
DCL/BRGE N° 2023-0629	30.06.2023	ARRÊTE PORTANT COMPOSITION DU CONSEIL MÉDICAL INTERDÉPARTEMENTAL PLACÉ AUPRÈS DU CIG DE LA PETITE COURONNE POUR LES AGENTS RELEVANT DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE.	3

# **DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ**

## **ARRÊTE INTERPREFECTORAL DCL N° 2023-0629 DU 30/06/2023**

### **PORTANT COMPOSITION DU CONSEIL MÉDICAL INTERDÉPARTEMENTAL PLACÉ AUPRÈS DU CIG DE LA PETITE COURONNE POUR LES AGENTS RELEVANT DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE**

#### **LE PRÉFET DE LA SEINE-SAINT-DENIS**

Officier de la Légion d'honneur  
Officier de l'ordre national du Mérite

#### **LE PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE**

Chevalier de l'ordre national du Mérite

#### **LA PRÉFÈTE DU VAL-DE-MARNE**

Officier de la Légion d'honneur  
Officier de l'ordre national du Mérite

**Vu** le code général de la fonction publique ;

**Vu** le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale ;

**Vu** le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires ;

**Vu** le décret n°87-602 du 30 juillet 1987 pris pour l'application de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif à l'organisation des conseils médicaux, aux conditions d'aptitude physique et au régime des congés de maladie des fonctionnaires territoriaux ;

**Vu** le décret n° 2022-350 du 11 mars 2022 relatif aux conseils médicaux dans la fonction publique territoriale ;

**Vu** la délibération n° 2022-24 du 29 mars 2022 du Conseil d'administration du CIG de la petite couronne de la région d'Île-de-France portant désignation de représentants des collectivités et des établissements publics affiliés au CIG à la formation plénière du conseil médical interdépartemental ;

**Vu** les désignations faites, à la suite des élections professionnelles qui se sont déroulées en décembre 2022, par les deux organisations syndicales ayant obtenu le plus grand nombre de sièges aux commissions administratives paritaires compétentes pour siéger au sein du conseil médical ;

## ARRETENT

**Article 1** : Le conseil médical se compose ainsi qu'il suit :

### I. PRESIDENCE :

Monsieur Mohad DJOUAB, médecin généraliste agréé, est nommé président du conseil médical.

### II. MEMBRES :

#### MEDECINS DU CONSEIL MEDICAL INTERDEPARTEMENTAL DE LA PETITE COURONNE

##### DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE :

<b>Médecins titulaires</b>	<b>Médecins suppléants</b>
Docteur Annie HERBILLON Médecin généraliste	Docteur Marc BONNIER Médecin généraliste
Docteur Alain LE BOURDON Médecin généraliste	Docteur André KLEIN Médecin psychiatre
Docteur Philippe SPECIEL Médecin généraliste	Docteur Emmanuelle MAYET Médecin oncologue
	Docteur Bernadette MICHELIN Médecin généraliste
	Docteur Frédéric REYL Médecin généraliste
	Docteur Béatrice SEGALAS-TALOUS Médecin psychiatre

##### DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS :

<b>Médecins titulaires</b>	<b>Médecins suppléants</b>
Docteur Richard ABOULKER Médecin généraliste	Docteur Nathalie CHRISTODOULOU Médecin psychiatre
Docteur Mohad DJOUAB Médecin généraliste - Président	Docteur Faredj MAHIOU Médecin psychiatre
Docteur Didier BOILLET Médecin psychiatre	

##### DEPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE :

<b>Médecins titulaires</b>	<b>Médecins suppléants</b>
Docteur Michel MEDIONI Médecin généraliste	Docteur Faeza BENKOULA Médecin psychiatre
Docteur Didier NAYROLLES	Docteur Thierry DEBAS

Médecin généraliste	Médecin rhumatologue
Docteur Eric WEINBERG	Docteur Philippe PIRNAY
Médecin généraliste	Chirurgien-dentiste

### III. REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION

#### Liste des représentants des collectivités et des établissements publics affiliés au CIG, membres du conseil médical interdépartemental de la petite couronne

##### DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

Représentants titulaires	Représentants suppléants
Monsieur François MORVAN Adjoint au maire Ville de Clichy	Monsieur Bernard de CARRERE Adjoint au maire Ville d'Issy-les-Moulineaux
Madame Salima HADDADI Conseillère municipale Ville de Meudon	Monsieur Boumédienne AGOUMALLAH Adjoint au maire Ville de Colombes
	Monsieur Jean-Luc DELERIN Adjoint au maire Ville de Fontenay-aux-Roses
	Madame Catherine BLOCH Adjointe au maire Ville de Vaucresson

##### DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Représentants titulaires	Représentants suppléants
Madame Chantal TROTTET Conseillère municipale Ville des Pavillons-sous-Bois	
Madame Djena DIARRA Adjointe au maire Ville de Montfermeil	

## DEPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Représentants titulaires	Représentants suppléants
Monsieur Igor SEMO	Madame Aurore THIROUX
Maire	Adjointe au maire
Ville de Saint-Maurice	Ville de Champigny-sur-Marne
Monsieur Jacques DJENGOU MBOULE	Monsieur Didier FABRE
Président du SIRM de Bonneuil-sur-Marne	Adjoint au maire
	Ville de Villecresnes
	Monsieur Jean-François DUFEU
	Conseiller territorial – Vice-président
	Etablissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir (T11)

### IV. REPRESENTANTS DES PERSONNELS

- a. Représentants des collectivités et des établissements publics affiliés au CIG, avec réserve de CAP, membres du conseil médical interdépartemental de la petite couronne

La liste figure en annexe.

- b. Représentants du personnel des collectivités et des établissements publics affiliés au CIG membres du conseil médical interdépartemental de la petite couronne

## DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

### Catégorie A

Syndicat	Représentants titulaires	Représentants suppléants
CGT	Isabelle QUINCE	Cathy ARNAUD
		Line RENAULT DAOUDI
CFDT	Patricia ROSSI	Isabelle ARGANT
		Nicolas GARNIER

### Catégorie B

Syndicat	Représentants titulaires	Représentants suppléants
CGT	Isabelle MOLLARET	Enrique MONJE
		Alain JAMET
CFDT	Michèle COTTIN	Sandrine BOUMRICHE

### Catégorie C

<b>Syndicat</b>	<b>Représentants titulaires</b>	<b>Représentants suppléants</b>
CGT	Mustapha ZAMOUM	Thierry SOULE
		Lidia TRONINA
CFDT	Jean-François CATHELAIN	Malika BOUJERFAOUI
		Lionel COCHEREL

## DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

### Catégorie A

<b>Syndicat</b>	<b>Représentants titulaires</b>	<b>Représentants suppléants</b>
CGT	Fabienne FLON	Catherine SOUTOUL
		Myriam TRAVERSE
CFDT	Jean-Marc PACOR	Alain VAUCELLE

### Catégorie B

<b>Syndicat</b>	<b>Représentants titulaires</b>	<b>Représentants suppléants</b>
CGT	Mélanie PINTO-FERREIRA	Favella HIMEUR
		Belkacem SAHI
CFDT	Francine LOSBAR	Béatrice CANONNE
		Nathalie SEXTIUS

### Catégorie C

<b>Syndicat</b>	<b>Représentants titulaires</b>	<b>Représentants suppléants</b>
CGT	Jean-Michel RABEL	Ali KHELADI
		Azzedine MENIRI
CFDT	Alain ETHEVENET	Hakima KADRI
		Valérie LABAR

## DEPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

### Catégorie A

<b>Syndicat</b>	<b>Représentants titulaires</b>	<b>Représentants suppléants</b>
CGT	Vincent MOPIN	Gilles VALET
		Sandra LAVIGNE
CFDT	Nathalie DESMURS	Samuel BARGAS

### Catégorie B

<b>Syndicat</b>	<b>Représentants titulaires</b>	<b>Représentants suppléants</b>
-----------------	---------------------------------	---------------------------------

CGT	Isabelle MORVAN	Thomas BRONES
		Stéphanie DANIEL
CFDT	Thierry MAUGER	Françoise GENDRAUX-ROYER
		Sandrine ROUSSEAU

### Catégorie C

Syndicat	Représentants titulaires	Représentants suppléants
CGT	Sabrina GUILLOTTEL	Karima LEGHROUSSI
		Salima BEN FEDHILA
CFDT	Isabelle GRUTUS	Philippe BONY
		Oriane HAMAYON

**Article 2** : Le Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) de la petite couronne de la région d'Île-de-France assure le secrétariat du conseil médical pour les fonctionnaires territoriaux et les contractuels qui exercent leurs fonctions dans les collectivités territoriales et établissements publics territoriaux situés dans les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne ;

**Article 3** : En application des dispositions des articles R. 421-1 et R. 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa dernière mesure de publicité devant les tribunaux administratifs de Cergy-Pontoise et de Montreuil. Ces tribunaux peuvent également être saisis directement par les personnes physiques et morales par l'intermédiaire de l'application « *Télérecours citoyens* » (informations et accès au service disponible à l'adresse suivante : <https://www.télérecours.fr>) ».

**Article 4** : Les secrétaires généraux des préfectures des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'État des départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

Le préfet de la Seine-Saint-Denis,  
signé  
Jacques WITKOWSKI

Le préfet des Hauts-de-Seine  
Signé  
Sophie GUIROY

La préfète du Val-de-Marne  
Signé  
Ludovic GUILLAUME



# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**DU**

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

**ISSN 0985 - 5955**

Pour toute correspondance, s'adresser à :

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

Direction de la Coordination des Politiques Publiques  
et de l'Appui Territorial  
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie  
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture  
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

**Directeur de la publication :**

Laurent HOTTIAUX

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : [courrier@hauts-de-seine.gouv.fr](mailto:courrier@hauts-de-seine.gouv.fr)

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>